

L'apprenant comme modèle du sujet parlant

MARIE-JOSÉ BÉGUELIN
UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Les trois articles de Bernard Py présentés dans cette section portent sur l'analyse des erreurs chez les apprenants de langue étrangère (1975), la notion d'interlangue (1980b), les paramètres qui déterminent l'apprentissage d'une langue seconde (*système, norme, tâche* (1993)). On y assiste à un élargissement progressif du point de vue sur l'acquisition, envisagée de plus en plus dans sa dimension sociale et interactive, avec les retombées qui en découlent sur la conception du système linguistique en tant que tel.

Dans cette brève étude, je n'ai pas l'ambition de synthétiser le contenu des trois articles, ni de caractériser l'évolution d'une réflexion dont l'exigeante finesse transparait à chaque étape de la lecture. Je me bornerai à souligner, sous ses aspects qui m'ont le plus touchée, la portée épistémologique de la pensée de Bernard Py, périodiquement conduite à resituer son objet d'étude, fût-ce au péril des certitudes véhiculées par les modèles théoriques dominants.

Sous leur vernis de pondération, les écrits de Bernard Py séduisent, *a posteriori*, par une dimension discrètement subversive. Car si l'on s'ingénie à pousser jusqu'à leurs conséquences ultimes les raisonnements proposés par l'auteur, une évidence comme celle d'*erreur* se trouve déconstruite, le concept usuel de *langue* est profondément revisité, de même que l'image qu'il est possible de se forger du *sujet parlant* ; de fil en aiguille, des oppositions apparemment banales comme celle entre apprenant et expert, langue première et langue seconde, linguistique générale et linguistique appliquée, tendent à se volatiliser.

Partons du cas de l'erreur, dont le statut joue un rôle central en grammaire traditionnelle comme en didactique des langues, et dont la linguistique à vocation scientifique a vainement prétendu se défaire. Bien que la linguistique, à ses débuts, se soit voulue anti-normative, la notion d'erreur y a été subrepticement réintroduite sous le couvert de l'*agrammaticalité*. Appliqué à une forme quelconque, un verdict d'agrammaticalité signifie soit que cette forme est *inattestée*, soit qu'elle est *socio-linguistiquement dévalorisée* : fâcheuse ambiguïté, lourde de conséquences pour qui prétend décrire, avec impartialité, le système tel qu'il est et non tel que l'on voudrait qu'il soit ! Or, si l'on prend au sérieux le concept d'*interlangue*, défini comme l'ensemble instable et évolutif des micro-systèmes qui sous-tendent les productions langagières concrètes des apprenants, il devient (enfin !) impossible de trier entre l'incorrect et le correct. Tout énoncé effectivement produit dans une langue – qu'il s'agisse, en fait, de L1 ou de L2 – devient « grammatical », i.e. candidat à modélisation, dans la mesure où il traduit la compétence d'un locuteur, si labile et momentanée qu'elle puisse être. L'erreur, donnée langagière empirique comme une autre, mérite dans une telle perspective d'être traitée au même rang que l'énoncé jugé « correct », à l'inverse des méthodes préconisées par les tenants d'une syntaxe ou d'une sémantique idéalisées.

Un petit retour aux sources s'avère, sur ce point, riche d'enseignement. Dans un passage du *Cours* relatif à l'analyse en sous-unités, à propos des « mécoupures », analogies et autres faits d'étymologie populaire qui fourmillent dans l'histoire des langues, Saussure s'est lui-même trouvé confronté au problème des erreurs. À l'adresse de ses étudiants, le linguiste genevois oppose sur cette question le *point de vue* (objectif) *du grammairien*, pour qui certaines formes ont le statut d'erreurs, et le *point de vue* (subjectif) *de la langue* qui, mystérieusement, fait des erreurs « mais qui n'en sont pas » :

« La langue ne peut pas procéder comme le grammairien, elle < est à > un autre point de vue et les mêmes éléments ne lui sont pas donnés, elle fait ce < qui par > le grammairien est considéré comme des erreurs < mais > qui n'en < sont > pas, car il n'y a de sanctionné par la langue que ce qui est immédiatement reconnu par elle.

Entre l'*analyse subjective des sujets parlants* eux-mêmes (qui seule importe !) et l'*analyse objective des grammairiens*, il n'y a donc/[66] aucune correspondance, quoiqu'elles soient fondées toutes deux en définitive sur la même méthode (confrontation de séries). » (Saussure, F. de (1968). *Cours de linguistique générale*, édition synoptique de Rudolf Engler. Wiesbaden : Harrassowitz. Sections 2759-60 : I R 2.65-66).

Cette citation est tirée non du *CLG* tel qu'il a été mis au point après la mort de Saussure par Bally et Sechehaye (1916), mais de sa source unique, en l'occurrence les notes prises par un étudiant du nom d'Albert Riedlinger qui a suivi le premier cours de linguistique générale professé par Saussure en 1907³². Saussure vise ici les conceptions qui, à l'époque, traitaient en termes de « fausse analogie » ou de « pathologie » langagière les phénomènes de création néologique, de réanalyse ou d'étymologie non savante. Dans ces quelques lignes dont la portée révolutionnaire n'a pas été reconnue à sa juste valeur, une priorité épistémologique incontestable est reconnue à l'« analyse subjective » opérée par les sujets parlants, analyse qui « seule importe » dans la mesure où elle reflète, précisément, ce que Saussure appelle la *langue*.

Le postulat saussurien consiste, on le voit, à placer le véritable objet de la linguistique du côté de l'activité des locuteurs et non du côté du savant, lequel reçoit de la sorte une troublante leçon d'humilité. L'idée a mis du temps à se frayer un chemin ; elle n'a été mise en pratique, dans un premier temps, que par un autre linguiste de l'école genevoise, Henri Frei. Celui-ci, dans sa thèse controversée de 1929 intitulée *La Grammaire des fautes*, refuse explicitement de traiter les fautes comme un produit de l'ignorance des parleurs ; il montre qu'elles sont susceptibles de refléter des déficits du système linguistique (ambiguïté notamment), tout en exprimant certains « besoins » généraux (économie, clarté, expressivité, etc.) qui constamment déterminent l'activité langagière.

Revenons à Bernard Py : il entend, quant à lui, placer l'activité de l'apprenant au centre même de son étude, et reconnaître à l'alloglotte, dès ses premières productions en L2, une compétence au sens plein du terme. Cette démarche le situe clairement, me semble-t-il, dans ce courant plus ou moins marginalisé de la linguistique qui s'attache à

32. Les crochets <...> signalent des corrections ou des notes marginales, la barre oblique et le chiffre entre crochets droits renvoient à la pagination du cahier de notes concerné. On peut comparer à cette version « brute » la formulation plus consensuelle établie par les éditeurs du *CLG* aux pp. 251-252 de l'édition de 1916 :

« Le grammairien est souvent tenté de voir des erreurs dans les analyses spontanées de la langue ; en fait l'analyse subjective n'est pas plus fautive que la « fautive » analogie (voir p. 223). La langue ne se trompe pas ; son point de vue est différent, voilà tout. Il n'y a pas de commune mesure entre l'analyse des individus parlants et celle de l'historien, bien que toutes deux usent du même procédé : la confrontation des séries qui présentent un même élément. Elles se justifient l'une et l'autre, et chacune conserve sa valeur propre, mais en dernier ressort celle des sujets importe seule, car elle est fondée directement sur les faits de langue. »

réhabiliter, au plan épistémologique, la rationalité du locuteur en regard de celle de l'expert en langue(s).

Au passage, demandons-nous d'ailleurs s'il y a un sens à parler d'« expert en langue » ou de « locuteur expert », qu'il s'agisse, encore une fois, de L1 ou de L2. Si l'on part du constat que tout parleur apprend sa vie durant une ou plusieurs langues, et que ses compétences sont constamment remodelées par les interactions qu'il est conduit à mener avec autrui, le modèle de l'apprenant développé par la linguistique appliquée se confond avec celui du locuteur tout court : l'image du « locuteur-auditeur idéal », maîtrisant sa langue une fois pour toutes, peut dès lors avantageusement faire place à celle d'un « locuteur-apprenant idéal », toujours en train d'ajuster et de réviser ses savoirs langagiers au gré de ses contacts verbaux avec ses congénères.

Avec le recul des années, on est tenté de formuler un constat paradoxal. Les travaux de Bernard Py ont contribué à donner sa légitimité à un domaine des sciences humaines appelé *linguistique appliquée*, souvent opposé à la linguistique générale. Or, en dépit des lignes de partage disciplinaires ou institutionnelles, il s'avère que les trois articles envisagés dans cette section soulèvent essentiellement des problèmes de linguistique générale. Dans des années marquées par l'hégémonie du modèle chomskyen, la perspective « appliquée », centrée sur l'activité langagière de l'apprenant alloglotte, conduit à un retour vers une perspective que l'on peut qualifier de proprement saussurienne (en distinguant soigneusement, dans le cas présent, le Saussure des sources de la doctrine popularisée sous son nom à partir de la vulgate). Ainsi peuvent être posés de manière renouvelée les problèmes théoriques de fond touchant à la nature du système linguistique, au statut des faits de variation, aux fonctions des facteurs sociaux dans l'exercice du langage. L'approche empirique, en prise avec les problèmes concrets de l'acquisition d'une L2, exerce donc en retour ses effets stimulants sur la théorie, mise en demeure de concevoir non seulement le système linguistique, mais également les conditions de sa plasticité.